



## **Comment adapter un logement pour des personnes atteintes d'Alzheimer ?**

Environ 1 million de personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer en France. « Ramené au nombre de locataires de Gennevilliers Habitat, entre 300 et 400 résidents pourraient être concernés », calcule avec effroi Laurent Parmentier, directeur du patrimoine au sein de Gennevilliers Habitat. C'est en entendant le nombre exorbitant de personnes concernées par la maladie d'Alzheimer en France à la radio que Laurent Parmentier a décidé d'adapter des logements anciens de leur parc social aux malades. Il ouvre au Figaro les portes d'un 2-pièces vide réaménagé, « un appartement démonstrateur », selon ses mots, au 9 rue des Agnettes, à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine (92).

### **Des robinets qui s'arrêtent automatiquement**

« On part de l'habitat existant afin de permettre aux locataires de rester chez eux », explique Laurent Parmentier. La première étape : échanger avec des aidants, infirmières, membres de la famille... pour connaître leurs attentes et leurs besoins. Ensuite, Gennevilliers Habitat a puisé parmi ses propres observations. McDonald's lui a donné une idée : installer des robinets mitigeurs avec des cellules photoélectriques qui s'arrêtent automatiquement dans les W.-C. Une solution que Gennevilliers Habitat peut désormais proposer dans ses logements adaptés, les Alzheimer oubliant parfois de couper l'eau après s'être lavé les mains et la laissant déborder.

Le bailleur propose aussi de condamner l'ouverture des fenêtres par une serrure afin que des malades ne puissent plus jeter des objets ou soient empêchés de sortir pour des balades nocturnes improvisées. « On détourne aussi des objets de leur utilisation initiale comme des placards avec des sécurités enfants », analyse Céline Bourrée, assistante pôle handicap de Gennevilliers Habitat. Le bailleur peut aussi installer des boîtiers à code sur le palier afin de mettre des clés à disposition au cas où le locataire malade perdrait les siennes ou si l'aide d'une tierce personne serait utile. Des transformations qui n'ont pas d'impact sur le loyer des habitants, le bailleur prenant en charge les travaux. « La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) nous rembourse entre 75 et 80% des travaux », compte Laurent Parmentier.

Pour le moment, 10 personnes sont suivies par le bailleur social et deux logements ont été adaptés à des malades d'Alzheimer. L'initiative fait ses premiers pas et il est difficile de savoir quels locataires sont touchés par la maladie, secret médical oblige. Le bailleur social forme ses gardiens d'immeubles à la détection de cette maladie en leur indiquant notamment les signes qui doivent les alerter comme une perte de mémoire, des objets égarés... Au-delà des prestations proposées, le bailleur social soumet également des idées aux familles touchées par la maladie en leur indiquant des listes d'objets qu'elles peuvent acquérir à des prix accessibles comme des tapis détecteurs de chute ou des traceurs GPS afin de localiser les personnes qui quittent leur domicile en pleine nuit.

**Marine Richard**